



Protocole sanitaire - rentrée 2021

publié le 27/08/2021

En cette rentrée scolaire 2021, la situation épidémique nous permet d'appliquer le niveau 2 du protocole sanitaire en métropole et dans une partie des collectivités d'outre-mer. Quatre niveaux ont été définis pour l'année scolaire 2021-2022 afin d'organiser et de mettre en œuvre les protocoles sanitaires et les mesures les plus justes et les plus graduées possibles face à chaque situation territoriale. Ce niveau 2 prévoit le retour en classe en présentiel de tous les élèves de la maternelle à la terminale avec l'application stricte des **gestes barrières et le port du masque en intérieur**.

Afin de protéger les élèves et les personnels, le Ministère et l'ARS continuent à appliquer la stratégie *tester, alerter, protéger* qui a fait ses preuves l'an dernier et qui a permis de contenir l'épidémie en milieu scolaire.

Les rectorats, en lien avec les ARS et les préfetures, ont commencé à s'organiser et informeront les chefs d'établissement pour leur proposer des opérations de vaccination à destination de leurs élèves de 12 ans et plus, soit dans l'établissement, soit à proximité. **Le collège A. Camus se rapprochera alors des familles pour proposer un accès à la vaccination.**

Bien cordialement,

L'équipe de direction

Portfolio



Document joint

 [2021_livret_parent_rentree-covid19_web](#) (PDF de 802.3 ko)